

Il a également été convenu de charger les organismes compétents d'étudier l'à-propos et les moyens d'accroître la coopération dans le domaine du transport aérien.

Il a été reconnu que l'accord conclu entre les Gouvernements du Canada et de l'URSS sur la coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie, signé le 27 janvier 1971, a favorisé l'expansion des relations économiques, scientifiques et techniques à l'avantage des deux pays. Les deux parties ont convenu d'aider le plus possible à l'exécution effective des programmes entrepris dans le cadre de la commission mixte canado-soviétique sur la coopération, mise sur pied en conformité de cet accord.

La partie soviétique a proposé qu'on étudie l'à-propos de conclure un traité touchant le développement économique et la coopération technique et industrielle. La partie canadienne a accepté d'examiner la proposition.

Tenant compte du fait que les régions arctiques, qui se distinguent par leurs conditions climatiques et glaciales particulièrement rudes, sont très importantes, tant pour le Canada que pour l'Union soviétique, les deux parties ont examiné les moyens de favoriser la coopération dans le développement des territoires nordiques et ont convenu d'intensifier les échanges de connaissances entre les deux pays dans ce domaine. Les deux parties sont d'avis qu'elles ont des devoirs spéciaux et des droits correspondants pour ce qui est d'assurer la sécurité de la navigation et de préserver l'équilibre naturel dans les régions arctiques.

Les gouvernements du Canada et de l'Union soviétique ont noté qu'il importe de développer dans toute la mesure du possible la coopération internationale en vue de résoudre le problème du milieu humain. La conférence de l'ONU sur les problèmes du milieu humain prévue pour 1972 devrait constituer un grand pas dans cette voie.

Les gouvernements du Canada et de l'Union soviétique ont exprimé le désir d'accroître les échanges entre les deux pays sous le signe de la réciprocité et des avantages mutuels dans tous les domaines possibles. A cette fin, ils ont confirmé leur intention de négocier un accord général sur les échanges de manière à établir de nouveaux contacts dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la science.

* * * *

Pendant l'échange de vues sur les grands problèmes internationaux, les Gouvernements du Canada et de l'Union